

Aide-plâtrière AFP

Aide-plâtrier AFP

Planification, bâtiment, génie civil

Durée

2 ans

Diplôme

Attestation fédérale de formation professionnelle AFP

Indications sur les salaires

1^{re} année d'apprentissage: 900–950 francs

2^e année d'apprentissage: 1025–1225 francs

En tant qu'aide-plâtrière ou aide-plâtrier, tu participes à la réalisation des revêtements et des décorations en plâtre. Tu poses des isolations intérieures et extérieures en plâtre sec et appliques des crépis sur des cloisons, des parois, des faux plafonds ou des sols. Tu t'occupes également de travaux d'isolation thermique et phonique. Tu protèges les murs contre l'humidité.

Tâches

Travaux préparatoires

- Prendre connaissance des plans, schémas et indications fournis par l'architecte ou par le chef d'équipe
- Mesurer les surfaces, calculer la quantité de matériaux nécessaire
- Organiser le transport des matériaux et des outils, les entreposer soigneusement sur le chantier
- Vérifier l'état des surfaces à traiter et, selon les cas, exécuter des travaux préliminaires, notamment d'isolation ou d'étanchéité

Réalisation de parois et plafonds

- Appliquer du plâtre et des enduits sur les parois intérieures et les plafonds, à la main ou à l'aide d'outils et de petites machines
- Construire des cloisons en carreaux de plâtre sec ou en briques de terre cuite, ériger des parements de façade à l'extérieur des bâtiments
- Monter des châssis métalliques et y fixer les panneaux de plâtre préfabriqués, poser des isolants thermiques ou phoniques
- Poser des plafonds suspendus composés par exemple de plaques de plâtre ou de fibres minérales
- Exécuter des travaux d'isolation contre le feu ou contre l'humidité
- Appliquer du crépi et en structurer la surface

Rénovations et finitions

- Lors de travaux de rénovation, démonter les revêtements en plâtre ou les cloisons
- Restaurer les surfaces de plâtre et les ornements en stuc abîmés
- Nettoyer les outils et la place de travail, éliminer les matériaux résiduels

Environnement de travail

En tant qu'aide-plâtrière ou aide-plâtrier, tu travailles en petites équipes sous la responsabilité des plâtriers constructeurs à sec. Tu côtoies d'autres professionnels du bâtiment comme des peintres, des carreleurs ou des façadiers. Selon les produits que tu utilises, tu dois porter un masque pour protéger tes voies respiratoires des poussières. Tu exécutes des activités sur des échelles ou des échafaudages et tu dois fréquemment te déplacer d'un chantier à l'autre.

Tu trouves du travail dans des petites et moyennes entreprises de plâtrerie-peinture. Avec un CFC et de l'expérience professionnelle, tu peux accéder à des postes à responsabilité comme chef-fe d'équipe ou contremaître, ou t'établir à ton compte.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Habileté manuelle
- Capacité de représentation spatiale
- Disposition à de fréquents déplacements
- Résistance physique
- Aisance avec les chiffres
- Perception correcte des couleurs
- Sens de l'hygiène et de la propreté

Intérêts

- Travailler avec ses mains
- Avoir une activité physique
- Travailler en équipe
- Travailler la pierre, la terre, le verre

Formation

Entreprise

Formation pratique 4 jours par semaine dans une entreprise de plâtrerie-peinture

École

Formation théorique 1 jour par semaine dans les écoles professionnelles cantonales

Cours interentreprises

20 jours sur 2 ans dans les écoles professionnelles cantonales

Durée

2 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'aide-plâtrière ou d'aide-plâtrier

Formations continues

Apprentissage complémentaire

En tant qu'aide-plâtrière ou aide-plâtrier, tu peux envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de **plâtrier-ière constructeur-trice à sec**

<https://www.orientation.ch/fr/professions/platrier-iere-constructeur-trice-sec-cfc>

. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple un brevet fédéral.

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP)

<https://www.smgv.ch/fr>

Devenir plâtrier

<https://devenir-peintre.ch>

Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP): formation

Fédération suisse romande des entreprises de plâtriers-peintres (FREPP)

<https://www.frepp.ch/>

Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP)

<https://devenir-platrier.ch>

Bases legales

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/52003?lang=fr>